

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 3 mars 2022**

Date de convocation : 25 février 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14 Procurations : 4 Votants : 18

L'an deux mille vingt et un, le 3 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDE CERF-BADET, Bérénice DABAN, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Patrick MOURA, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE, Christian CLAVARET à Marc CANTON, Olivier CHARRET à Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA à Michel AURIGNAC

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2022-09 :
Dénomination d'un Espace Public

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de dénommer la parcelle située à l'entrée de village située sous l'école du Bourg le long de la Route Départementale D626 (rue d'Abère).

Destinée à être utilisée pour y accueillir des manifestations, la dénomination du lieu lui donnerait une identité et faciliterait la communication des événements.

Monsieur le Maire propose de nommer cet espace : « les Jardins d'Abère »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE cette nouvelle dénomination.

VOTE	POUR	17
	CONTRE	1
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

